



Niveau d'études	Collégial
Sanction	AEC
Durée	1 275 heures
Code	ECA.00

Procédés de traitement de minerai

Le programme Procédés de traitement de minerai est une attestation d'études collégiales (AEC) innovatrice qui est orientée vers la consolidation ou le développement de compétences reliées aux procédés d'extraction et de concentration du minerai ainsi que des nouvelles technologies de contrôle de procédés.

La formation est orientée principalement vers la compréhension des phénomènes physico-chimiques, l'optimisation et le contrôle des paramètres d'un procédé, la capacité d'opérer des interfaces de contrôle central des procédés à plusieurs fonctions, la résolution de problèmes de production, l'application et le respect des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail, l'intervention au sein d'équipes multidisciplinaires et la production de documents techniques.

L'opérateur de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais travaille à l'opération, la surveillance et le contrôle de la machinerie et de l'équipement multifonctionnel.

Établissements scolaires :

- Cégep de Jonquière

Téléphone : 418-547-2191

Site Internet
